

20111107_DL_07

OBJET :

Convention avec la
FDE80 pour le
développement de
l'administration
électronique

Date de convocation :
30 juin 2011

Date de séance :
7 novembre 2011

Date d'affichage :
10 novembre 2011

Membres en exercice : 9

Membres présents : 6

Membres votants : 6

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



L'an deux mille onze, le sept novembre à 17h30 le Bureau légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR

Étaient présents : Jean-François VASSEUR, Stéphane BRUNEL, Daniel CARPENTIER, Patrice LETALLE, Jean-Claude RENAUX et Jean-Pierre TETU.

Secrétaire de séance : Jean-Claude RENAUX

LE BUREAU

- Vu la délibération du Comité syndical du 6 juin 2011 portant sur les délégations du Bureau,
- Considérant la demande de la FDE 80 de bénéficier des moyens mutualisés mis en place par Somme numérique pour le développement de l'administration électronique,
- Vu le projet de convention déterminant les conditions d'accès à ces services.

DELIBERE

ARTICLE 1 – Le projet de convention ayant pour objet de fixer les conditions d'accès de la FDE 80 aux moyens mutualisés mis en place par Somme Numérique pour le développement de l'administration électronique est approuvé.

ARTICLE 2 – Le Président est autorisé à signer cette convention et toutes les pièces s'y rapportant.

ARTICLE 3 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.